



OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DE LA NIEVRE

Association Loi 1901

Siège social : Ecole de Mouësse - 1 ter, rue Gabriel Valette
58000 NEVERS

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2009

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DE LA NIEVRE**

Association Loi 1901
Siège social : Ecole de Mouësse - 1 ter, rue Gabriel Valette
58000 NEVERS

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2009

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception des points décrits dans les paragraphes suivants ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Conformément aux statuts de votre association, les "*coopératives scolaires*" et les "*foyers coopératifs affiliés*" sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « *siège départemental* » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des "*coopératives scolaires*", les "*foyers coopératifs affiliés*" et le "*siège départemental*".

Au cours de notre audit, nous avons fait la constatation suivante :

- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels agrégés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de justifications complémentaires à la description motivée de notre opinion exprimée dans la première partie de notre rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur

la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Fait à Boulogne, le 14 janvier 2010

AUDIT FRANCE

Commissaire aux comptes

Représenté par Hervé WILLI

Commissaire aux comptes

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "H. Willi", is written over a horizontal blue line.

BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE DE LA NIEVRE (58)

ACTIF	31.08.2009			31.08.2008	PASSIF	31.08.2009	31.08.2008
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	781,09	781,09			Fonds associatif	43 462,01	39 413,17
Terrains					Report à nouveau	564 927,32	494 803,53
Constructions					Résultat de l'association	22 030,03	59 896,88
Installations et matériels d'activités	17 133,26	16 706,04	427,22	1 097,00	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Autres immobilisations corporelles					Subventions d'investissement		
Immobilisations en cours					TOTAL FONDS PROPRES	630 419,36	594 113,58
Prêts OCCE					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés					Provisions pour risques		
Autres prêts					Provisions pour charges	16 848,19	13 445,83
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions	1 200,00	1 926,16
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	17 914,35	17 487,13	427,22	1 097,00	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	18 048,19	15 371,99
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	614,31		614,31	81,89	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers	188,20		188,20	45,00	Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE					Fournisseurs	848,84	424,76
Autres créances (dont erreurs débitrices)	6 313,93		6 313,93	13 381,41	Dettes fiscales et sociales	3 143,00	3 020,12
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE	208,78	
Disponibilités	650 291,28		650 291,28	608 236,93	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	389,29	4 539,88
Charges constatées d'avance	755,52		755,52	455,10	Produits constatés d'avance	5 533,00	5 827,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	658 163,24		658 163,24	622 200,33	TOTAL DETTES	10 122,91	13 811,76
TOTAL GENERAL	676 077,59	17 487,13	658 590,46	623 297,33	TOTAL GENERAL	658 590,46	623 297,33

COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE DE LA NIEVRE (58)

COMPTE DE RESULTAT	2008/2009	2007/2008
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>		
Cotisations perçues	156 395,54	149 182,12
Ventes de produits pour cessions	367 025,96	339 768,08
Prestations de service et animations	170 340,35	177 275,50
Subventions d'exploitation	221 831,83	184 868,76
Produits divers de gestion courante	255 639,78	246 471,66
Reprises sur provisions		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées	1 926,16	6 918,27
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 173 159,62	1 104 484,39
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>		
Achats de fournitures à céder	234 560,34	226 411,74
Variation des stocks de fournitures à céder	-532,42	132,80
Achats de fournitures administratives		
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	747 561,38	663 179,63
Impôts et taxes	474,88	467,12
Salaires bruts	26 109,04	25 411,58
Charges sociales	10 721,36	10 398,05
Autres charges	143 451,68	148 369,47
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	21 501,83	21 630,45
Dotations aux provisions	3 402,36	615,83
Engagements à réaliser sur subventions affectées	1 200,00	1 926,16
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 188 450,45	1 098 542,83
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-15 290,83	5 941,56
<i>PRODUITS FINANCIERS</i>		
Produits autres valeurs mobilières	1 181,91	1 336,16
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	11 504,08	22 973,18
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	12 685,99	24 309,34
<i>CHARGES FINANCIERES</i>		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	12 685,99	24 309,34
RESULTAT COURANT (I + II)	-2 604,84	30 250,90
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>		
Sur opérations de gestion	46 002,35	60 460,21
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions	3 700,00	
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	49 702,35	60 460,21
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>		
Sur opérations de gestion	25 067,48	24 816,58
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		5 997,65
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	25 067,48	30 814,23
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	24 634,87	29 645,98
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	22 030,03	59 896,88

TOTAL DES PRODUITS

1 235 547,96

1 189 253,94

TOTAL DES CHARGES

1 213 517,93

1 129 357,06

ANNEXE DE L'ASSOCIATION

OCCE DE LA NIEVRE (58)

Du bilan de l'association, avant répartition, de l'exercice clos le 31 août 2009. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :

	Exercice clos	précédent
Total du bilan :	658 590,46 €	623 297,33 €
Résultat de l'exercice :	22 030,03 €	59 896,88 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	231	226
dont coopératives et foyers agrégés :	231	226
dont coopératives et foyers non agrégés :		
Nombre de coopérateurs :	15 638	15 833

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pour la première fois en 2008/2009, les heures de bénévolat des mandataires liées à la gestion administrative de la coopérative scolaire ont été recensées à partir des comptes rendus d'activité statutaire renseignés.

Ainsi, les heures de bénévolat déclarées par les mandataires en 2008/2009 s'élèvent à 2 181 heure(s) soit un équivalent temps plein de 1 personne(s).

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens.
- Les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs.
- Les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- Les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- Les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés,

2.3 Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives n'ont pas été annulées. Ces opérations concernent principalement :

- Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- Les produits pour cessions achetés par les coopératives scolaires au siège départemental,
- Les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires n'ont pas été éliminées, car jugées non significatives.

A titre d'information, les cotisations collectées par les coopératives et versées au siège départemental sont peu significatives : elles s'élèvent en 2008/2009 à 25 277 € soit environ 2,08% du total des charges de l'exercice.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif :	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.		
Report à nouveau :	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.		
Résultat exercice :	22 030,03	{	1 610,62 pour le siège départemental
		{	20 419,41 pour les C.R.F. agrégés
Autres créances :	6 313,93	{	6 313,93 pour le siège départemental
		{	pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs C.R.F. agrégés.
entre total actif et total passif constatés dans			
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Autres dettes :	389,29	{	389,29 pour le siège départemental
		{	pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs C.R.F. agrégés.
entre total actif et total passif constatés dans			
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Disponibilités :	650 291,28	{	64 944,55 pour le siège départemental
		{	585 346,73 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			
			2 533,97 par C.R.F. agrégé.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotation amortissements et gros équipement :	21 501,83	{	669,78 pour le siège correspondant à la dotation aux amortissements
		{	20 832,05 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements effectués par les coopératives
soit en moyenne environ			
Total des produits :	1 235 547,96	{	90,18 par C.R.F. agrégé.
		{	89 591,77 pour le siège départemental
		{	1 145 956,19 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			
			4 960,85 par C.R.F. agrégé.
Total des charges :	1 213 517,93	{	87 981,15 pour le siège départemental
		{	1 125 536,78 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			
			4 872,45 par C.R.F. agrégés
Résultat net moyen :			88,40 par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par un Ministère		
Personnel détaché par la Fédération	1,0	1,0
Contrats aidés		
Régime général	1,0	1,0
Total	2,0	2,0

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	222	219
CRF contrôlés sur pièces par le siège départemental	50	53
Coopératives participant à la mutualisation de la trésorerie	230	234
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	1	3
Participants aux séances de formation (estimation)	6	9

BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DE LA NIEVRE (58)

ACTIF	31.08.2009			31.08.2008	PASSIF	31.08.2009	31.08.2008
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	781,09	781,09			Fonds associatif	43 462,01	39 413,17
Terrains					Résultat de l'exercice (siège de l'association)	1 610,62	4 048,84
Constructions					SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Installations et matériels d'activités	17 133,26	16 706,04	427,22	1 097,00	Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles					TOTAL FONDS PROPRES	45 072,63	43 462,01
Immobilisations en cours					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Prêts OCCE					Provisions pour risques		
Titres immobilisés					Provisions pour charges	16 848,19	13 445,83
Autres prêts					Fonds dédiés sur subventions	1 200,00	1 926,16
Dépôts et cautionnements					TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	18 048,19	15 371,99
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	17 914,35	17 487,13	427,22	1 097,00			
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	614,31		614,31	81,89	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers	188,20		188,20	45,00	Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE					Fournisseurs	848,84	424,76
Autres créances	6 313,93		6 313,93	13 154,21	Dettes fiscales et sociales	3 143,00	3 020,12
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE	208,78	
Disponibilités	64 944,55		64 944,55	57 219,05	Autres dettes	389,29	3 946,37
Charges constatées d'avance	755,52		755,52	455,10	Produits constatés d'avance	5 533,00	5 827,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	72 816,51		72 816,51	70 955,25	TOTAL DETTES	10 122,91	13 218,25
TOTAL GENERAL	90 730,86	17 487,13	73 243,73	72 052,25	TOTAL GENERAL	73 243,73	72 052,25

COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DE LA NIEVRE (58)

COMPTE DE RESULTAT	2008/2009	2007/2008
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>		
Cotisations perçues	24 990,00	24 613,35
Ventes de produits pour cessions	429,70	459,00
Prestations de service et animations	7 167,27	5 538,06
Subventions d'exploitation	38 951,40	39 425,45
Produits divers de gestion courante		
Reprises sur provisions		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées	1 926,16	6 918,27
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	73 464,53	76 954,13
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>		
Achats de fournitures à céder	906,02	499,00
Variation des stocks de fournitures à céder	-532,42	132,80
Achats de fournitures administratives		
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	40 269,40	38 204,54
Impôts et taxes	474,88	467,12
Salaires bruts	26 109,04	25 411,58
Charges sociales	10 721,36	10 398,05
Autres charges		
Dotations aux amortissements	669,78	4 069,32
Dotations aux provisions	3 402,36	615,83
Engagements à réaliser sur subventions affectées	1 200,00	1 926,16
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	83 220,42	81 724,40
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-9 755,89	-4 770,27
<i>PRODUITS FINANCIERS</i>		
Produits autres valeurs mobilières	1 181,91	1 336,16
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	5 276,76	9 311,92
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	6 458,67	10 648,08
<i>CHARGES FINANCIERES</i>		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	6 458,67	10 648,08
RESULTAT COURANT (I + II)	-3 297,22	5 877,81
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>		
Sur opérations de gestion	5 968,57	7 732,31
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions	3 700,00	
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 668,57	7 732,31
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>		
Sur opérations de gestion	4 760,73	3 563,63
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		5 997,65
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 760,73	9 561,28
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	4 907,84	-1 828,97
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	1 610,62	4 048,84

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Du bilan du **siège départemental** avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2009, dont le total est de 73 243.73 € et du compte de résultat de l'exercice qui dégage un excédent de 1 610.62 €.
L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du Siège Départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le Siège Départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le Siège Départemental est une composante de l'Association départementale comme les coopératives scolaires du département affiliées à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du siège départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1) Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	781,09			781,09
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités	8 069,52			8 069,52
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique et bureau	20 487,43		15 548,00	4 939,43
Mobilier de bureau	4 124,31			4 124,31
Immobilisations en cours				
Total	33 462,35		15 548,00	17 914,35

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Pas d'acquisitions au cours de l'exercice :

Cessions ou mises au rebut de l'exercice : 15 548.00 €

Mise au rebut du photocopieur Olivetti 15 548.00 €

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%	781,09			781,09
Constructions et agencement	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%	7 917,83	116,43		8 034,26
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Mat. informatique et bureau	33%	19 542,12	553,35	15 548,00	4 547,47
Mobilier de bureau	20%	4 124,31			4 124,31
	Total	32 365,35	669,78	15 548,00	17 487,13

2. Stock

Les stocks sont composés essentiellement de fournitures pédagogiques à céder aux coopératives et foyers coopératifs affiliés du département. Ils sont évalués selon la méthode « premier rentré, premier sorti ».

Cahiers de comptabilité :	25 x 1.60	40.00
Logiciels compta-coop :	/	/
Agendas Coopératifs cycle 3 :	176 x 1.19	209.44
Agendas Coopératifs cycle 2 :	92 x 1.67	153.64
Guides du maître :	31 x 3.33	103.23
Petits jardins saugrenus :	9 x 12.00	<u>108.00</u>
		614.31

3. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	188,20		188,20
Usagers autres			
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total	188,20		188,20

4. Autres créances

Plus-Values Mutualisation Tréssoft – année 2008-2009	5 057.33
Cotisations 08/09 de 3 coopératives reçues après le 31.08	329.20
Subvention Communauté de Communes entre Loire et Bertranges	200.00
Comptabilité Association Départementale de l'Allier	<u>727.40</u>
	6 313.93

5. Disponibilités

Banque Postale , siège ODCE	29 693.51
Caisse d'Epargne, siège ODCE	34 627.97
Intérêts courus à recevoir	<u>623.07</u>
	64 944.55

6. Charges constatées d'avances

Assurances payées d'avance (4/12)	455.52
<u>Don solidaire à la Fédération</u>	<u>300.00</u>
	755.52

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Le fonds associatif est le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association. Conformément au vote de la dernière assemblée générale, le résultat de l'exercice précédent a été intégralement affecté au fonds associatif.

2. Subventions d'investissement

Subvention OCCE de 1998 pour grilles caddy et magnétoscopes	655.50
Subvention OCCE de 2002 pour l'achat d'un ordinateur	<u>1250.00</u>
	1905.50
Quote part de subvention virée au compte de résultat	<u>(1905.50)</u>
Subvention nette	0.00

3. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel	13 445,83	3 402,36		16 848,19
Provisions pour charges	13 445,83	3 402,36		16 848,19
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances				
Provisions pour dépréciations				
TOTAL	13 445,83	3 402,36		16 848,19

Dotations / reprises d'exploitation 3 402,36

Dotations / reprises financières

Dotations / reprises exceptionnelles

Total 3 402,36

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

Total

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

4. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
Conseil Général des Jeunes	726,16		726,16	
Aide au développement	1 200,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
Fonds dédiés	1 926,16	1 200,00	1 926,16	1 200,00

5. Fournisseurs	848.84
Dettes Fournisseurs	645.25
Fournisseurs, factures non parvenues	203.59

6. Dettes fiscales et sociales	3 143.00
Urssaf	1 973.00
CPM Retraite	522.00
SNM Prévoyance	30.00
Pôle Emploi	301.00
Uniformalion	317.00

7. Compte courant OCCE	208.78
Fond d'aide à verser à la Fédération	300.00
Cotisations dûes par la Fédération (trop payé par l'AD)	- 91.22

8. Autres dettes	389.29
Loyer photocopieur pour juillet et août 2009	358.80
Cotisation JPA Nièvre 2009	30.49

9. Produits constatés d'avances	
1/3 de la subvention Conseil Général	5 533.00

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

Nombre de coopérateurs au 31 août 2009 – exercice 2008-2009	15638
Cotisation nationale par coopérateur	0.81
Cotisation départementale par coopérateur	0.69 / 2.89
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES ET FOYERS COOPERATIFS	24 990.00
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	12 666.78

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subvention conseil général pour fonctionnement	16 894.00	17 480.00
Subvention conseil général pour CGJ	19 000.00	20 000.00
Subvention Ville de Nevers	/	500.00
Subvention Aide au Développement	/	/
Subvention A l'Ecole de la Forêt pour Nièvre	2 596.00	1 445.45
Subvention DDEN et Communautés Communes	461.40	/
Total	38 951.40	39 425.45
Dont versées aux coopératives (A l'Ecole de la Forêt)	1 046.00	1 445.45

3. Produits exceptionnels 9 668.57

Reprise sur provision	3 700.00
Remboursement prêt ASSL Lormes	4 500.00
Dons	77.80
Produits except sur ex antérieur	1 390.77
Subvention exposcience : 1 250.00	
Fermeture anciens livrets A : 55.37	
Régul coop Brossolette n-1 : 35.40	
Annulation ac freesbees CGJ n-1 : 50.00	

4. Charges exceptionnelles 4 760.73

Charges exceptionnelles sur opération de gestion (écart ou erreurs)	12.03
Avance prêt ASSL Lormes	4 500.00
Participation aux Assises de l'Ecole	96.06
Frais procédure affaire Z	152.64

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Les redevances restant dues sont :

Photocopieur (16 redevances trimestrielles de : 538.20 €. Echéance du contrat : 10/13) : 8 611.20

1. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

2. Engagement en matière de Droit Individuel à la Formation (DIF)

Conformément à la loi n°2004-391 du 4 mai 2004, instaurant pour les salariés un droit individuel à la formation à hauteur de 20 heures par an par salarié, les droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice s'élèvent à 100 heures.

3. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Le siège départemental bénéficie de la mise à disposition à titre gratuit (convention du 6 août 2007) par la mairie de Nevers, de locaux dépendant du groupe scolaire situé au 1 ter rue Gabriel Valette, dans les locaux de l'école élémentaire du Mouësse (environ 60 m²).

b) Bénévolat

Faute de moyen fiable pour le recenser, le bénévolat n'a pas été valorisé. A titre indicatif, le bénévolat du siège départemental représente environ 2 emploi(s) à temps plein.

4. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

5. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

- **La banque postale :**

Une mutualisation des comptes postaux des coopératives scolaires affiliés et du siège départemental est réalisée avec la Banque Postale (convention du 11/12/2000).

La mutualisation des comptes se traduit par l'ouverture de deux comptes bancaires :

- un compte « centralisateur » (n° 0001511F 025) mutualisant les avoirs des coopératives pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré ;
- un compte « titres » (n° 3 D 250001511001), alimenté par le compte centralisateur ».

Ces deux comptes ne sont pas inscrits dans les comptes du siège départemental.

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	233	234
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	647 997.24	590 648.74
Montant des intérêts perçus (avant frais)	11 238.50	22 577.9
Montant des frais de gestion	0	0
Montant des intérêts nets perçus	11 238.50	22 577.99
Pourcentage perçu par le siège	45% (5 057.33)	40% (9 031 €)